

Surveillance de l'infection congénitale par le virus Schmallenberg – Saison III

Bilan au 25 octobre 2013

Les résultats présentés ci-dessous sont issus du traitement des données saisies au 25 octobre 2013 concernant les élevages bovins, ovins et caprins dans lesquels des cas congénitaux d'infection par le SBV ont été observés depuis le 1^{er} septembre 2013.

Contexte

La surveillance de la maladie de Schmallenberg (surveillance clinique des formes congénitales (« SBV congénital »)), définie dans le cadre des travaux de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale (Plateforme ESA) est conduite pour la troisième année consécutive.

Ce dispositif de surveillance a pour objectifs :

- De suivre **l'évolution de la distribution géographique de la maladie** en identifiant les foyers de SBV congénital chez les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins) **résultant de la troisième vague de circulation virale** (circulation virale de 2013).
- De récolter et d'analyser des **informations épidémiologiques** sur les cheptels et les animaux atteints.

Il s'agit désormais d'une **surveillance événementielle clinique** réalisée selon des modalités allégées (la confirmation biologique de l'infection n'est plus obligatoire).

SBV congénital : manifestation différée de l'infection fœtale par le SBV conduisant à la naissance de produits le plus souvent non viables chez les bovins, ovins et caprins, et se traduisant par des avortements, de la prématurité et de la mortalité associés à des malformations congénitales diverses (arthrogrypose, raccourcissement des tendons du jarret, torticolis, torsion du sternum et du rachis, déformations de la mâchoire et de la tête) ; des troubles nerveux peuvent également être observés.

SBV aigu : manifestation aiguë de l'infection par le SBV caractérisée chez les bovins par des épisodes de diarrhée, de baisse de production laitière et d'hyperthermie, associés éventuellement à des retours en chaleurs et à des avortements de début de gestation. Cette forme clinique n'a pas été rapportée chez les petits ruminants (Wernike et al. 2013). Le SBV aigu ne fait pas l'objet d'une surveillance organisée.

Pour en savoir plus et télécharger le document technique et les fiches de commémoratifs :

Site Internet de la Plateforme ESA : <http://www.plateforme-esa.fr/>

Nombre et localisation des foyers

Depuis le 1^{er} septembre 2013, des formes congénitales de SBV ont été observées dans 20 élevages, répartis dans **10 départements** : **02, 22, 23, 31, 42, 52, 61, 64, 66 et 72**.

Sont concernés : **20 élevages bovins**.

Les élevages dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées sont peu nombreux et apparaissent disséminés sur le territoire, attestant d'une poursuite de la clinique sur ce dernier.

La figure 1 ci-dessous montre la répartition géographique de ces élevages.

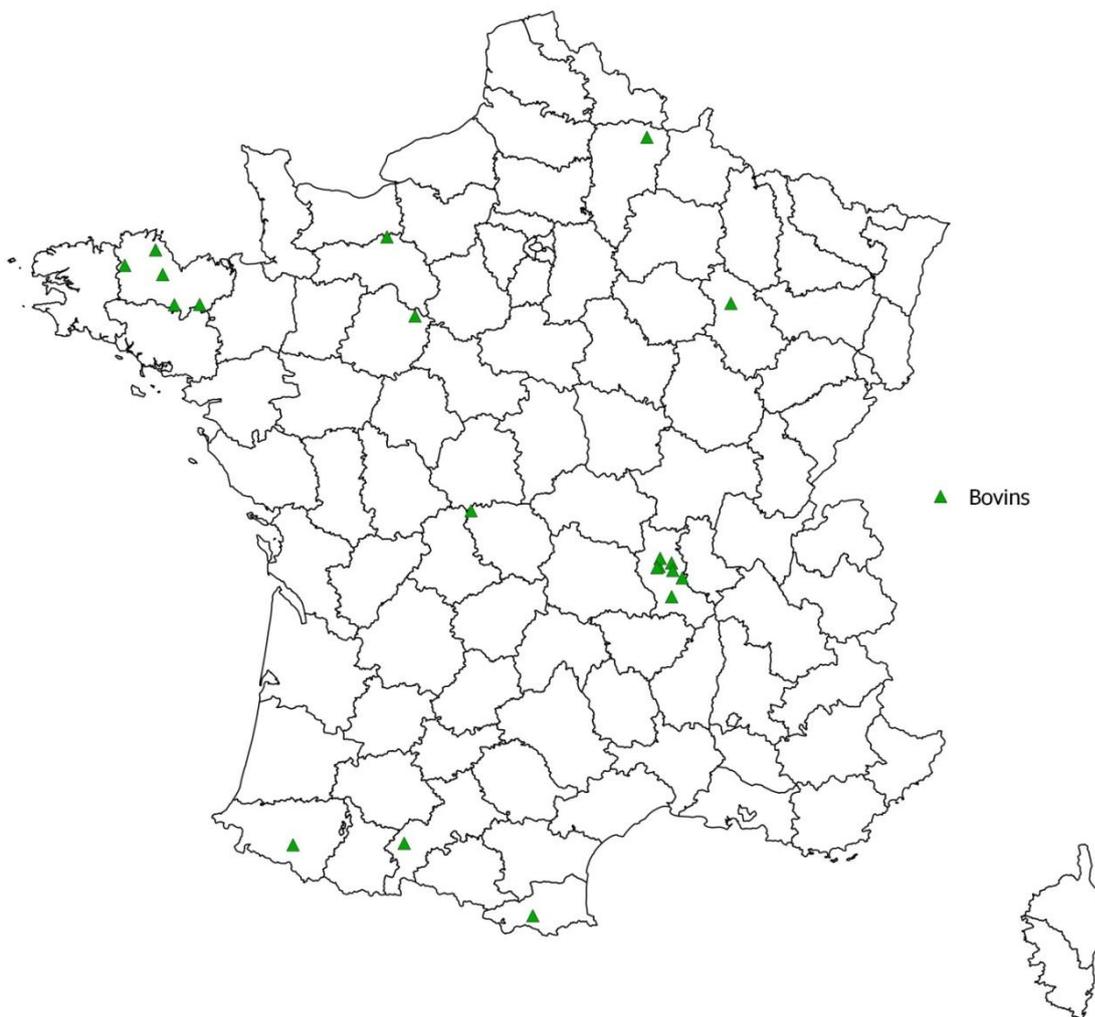


Figure 1 : Répartition géographique des élevages dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées du 1^{er} septembre 2013 au 25 octobre 2013 (20 élevages)

Description des élevages atteints

1. Date d'apparition des troubles

La figure 2 ci-dessous présente la répartition des élevages bovins dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées depuis le 1^{er} septembre 2013.

Il convient de noter que les données relatives à des suspicions survenues en septembre et octobre n'ont probablement pas encore toutes été saisies, les données concernant ces suspicions ne sont donc pas consolidées au moment de l'analyse.

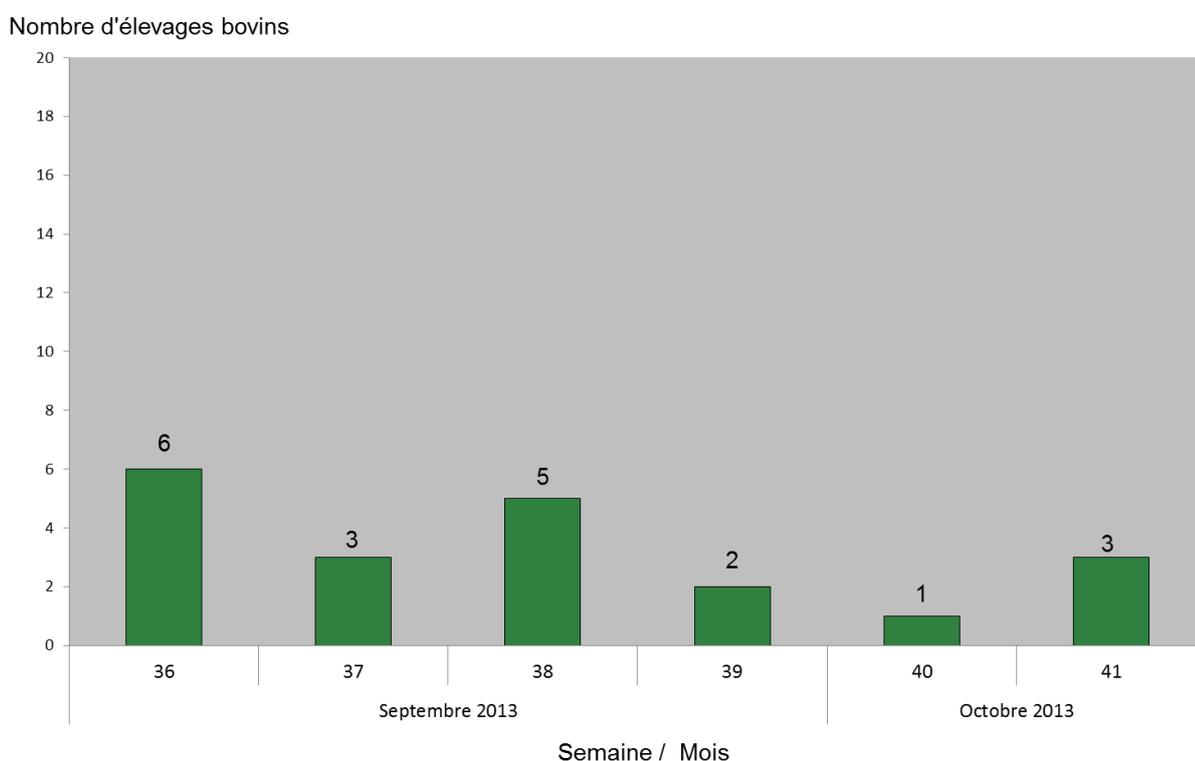


Figure 2 : Date (par semaine) de la première mise bas suspecte (avortons, mort-nés ou nés vivants présentant des malformations) dans les élevages bovins dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées depuis le 1^{er} septembre 2013 (20 élevages)

2. Age des mères

L'âge moyen des mères ayant mis bas des produits malformés est de **4 ans** (Médiane : 4 ans, Min : 2 ans, Max : 8 ans, écart type : 2 ans) (Données sur 19 élevages bovins, 1 donnée non disponible).

3. Fréquence d'observation des malformations

La figure 3 ci-dessous montre que les malformations observées dans les élevages bovins dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées depuis le 1^{er} septembre 2013 sont, par ordre décroissant :

- **Arthrogrypose** (déformation ou blocage de l'articulation d'un ou plusieurs membres) : malformation observée dans 13 élevages (65 %) ;
- **Malformations de la colonne vertébrale** : malformation observée dans 8 élevages (40%) ;
- **Hydrocéphalie** : malformation observée dans 8 élevages (40%).
- **Torticolis** : malformation observée dans 5 élevages atteints (25%) ;
- **Brachygnathie** (raccourcissement de la mâchoire inférieure) : malformation observée dans 4 élevages atteints (20%).

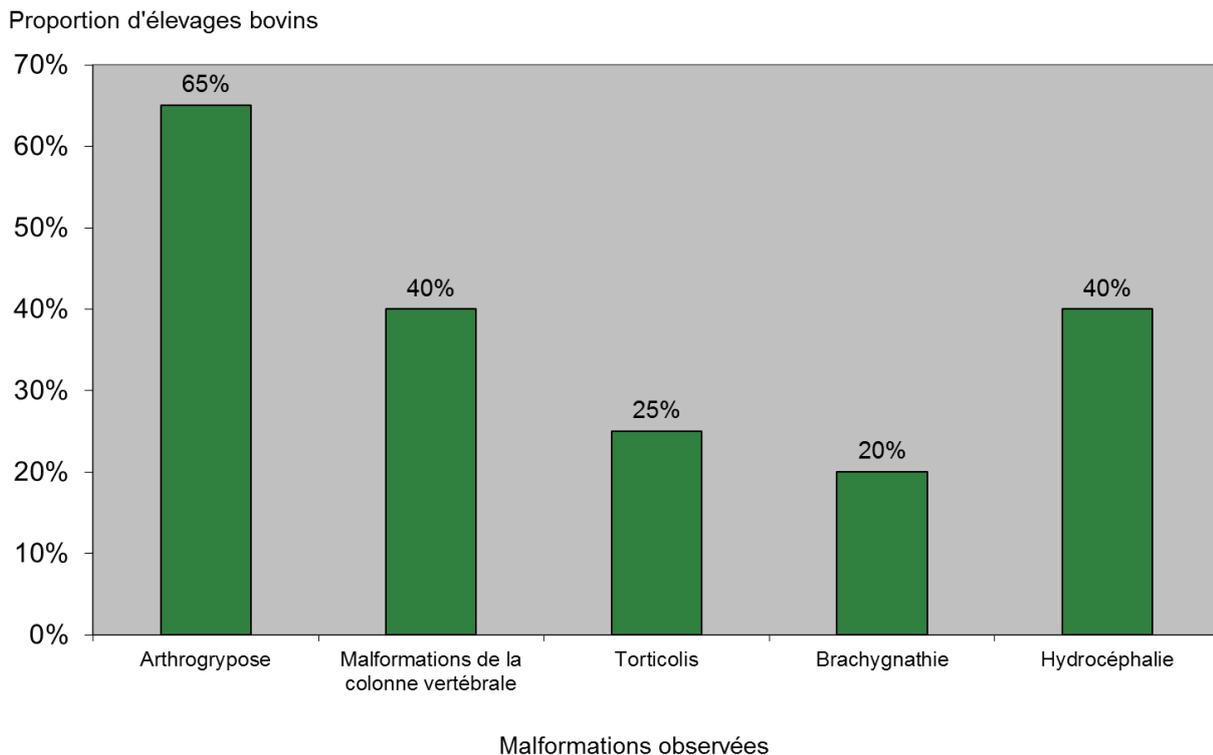


Figure 3 : Fréquence d'observation des différentes malformations dans les élevages bovins dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées depuis le 1^{er} septembre 2013 (20 élevages)

4. Confirmation biologique

L'infection congénitale par le SBV a été confirmée biologiquement dans **quatre élevages**, par des résultats sérologiques positifs sur l'avorton ou le nouveau-né avant prise de colostrum.

5. Informations épidémiologiques complémentaires

Deux des élevages bovins dans lesquels des formes congénitales de SBV ont été observées depuis le 1^{er} septembre 2013 (soit 10%) ont déjà été touchés par le SBV (formes congénitales) avant le 31 août 2013.

Remerciements

Remerciements aux éleveurs pour leur participation volontaire à ce système de surveillance, aux GDS pour la coordination du dispositif de surveillance au niveau départemental, aux vétérinaires pour la réalisation des visites et des prélèvements, aux laboratoires vétérinaires départementaux pour la réalisation des analyses et aux membres du groupe de suivi de cette thématique au niveau de la Plateforme ESA pour leur participation et leur contribution.